



Le TriviCourtois

n°16 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Décembre 2019



Le mot des élus

Chères Trivicourtoises,
chers Trivicoutois

Vous avez entre les mains le numéro 16 de notre journal communal, le dernier de notre mandat municipal. Tout au long de ces années où vous nous avez confié les clés de la mairie, nous vous avons informés régulièrement de la vie communale.

Le TriviCourtois, le Journal Electronique d'Information et PanneauPocket, le site internet www.saint-trivier-de-courtes.fr, l'application smartphone gratuite mise à votre disposition et les services de la mairie, ont été les outils de cette communication...

Lors de ce mandat, le Conseil municipal a pris plaisir à partager avec vous le dynamisme, la convivialité, le bien vivre de Saint-Trivier-de-Courtes. En mars 2020, une nouvelle équipe sera en place et sera à votre écoute. Nous vous remercions de nous avoir suivis tout au long de ces 6 années.

Le mot du Maire

U Eh bien oui, nous y sommes arrivés à ce numéro 16 du Trivicourtois, un seizième numéro qui signifie que le mandat municipal touche à sa fin, puisqu'en mars 2020 nous serons appelés aux urnes pour élire le Conseil Municipal qui conduira les affaires communales de Saint-Trivier-de-Courtes jusqu'en 2026. Le premier tour des élections aura lieu le 15 mars 2020.

Pour ce mot quadrimestriel du Maire, je veux, comme vous, sûrement, féliciter l'équipe qui a réussi l'exploit de vous tenir informés tous les quatre mois de l'actualité municipale, en toute loyauté, bienveillance et honnêteté, des valeurs fondamentales qui n'existent pas uniquement dans le monde des Bisounours...

Bravo à toute l'équipe de la commission communication et tout particulièrement à celui qui l'a animée sans crainte, mais avec respect, Yves BERNARD, le premier adjoint.

Bien communiquer, c'était une promesse de notre campagne en 2014, et je suis sûr que vous avez apprécié ce travail d'information.

Dans le numéro 15 de juillet 2019, je vous invitais à nous solliciter dans le cadre du débat local, pour nous faire connaître vos avis, vos questionnements, vos suggestions. Je dois constater que la canicule ne vous a pas permis de répondre à cet appel !

Sans doute vous réservez-vous pour la future campagne électorale...

Dois-je en conclure que vous êtes satisfaits de la conduite des affaires communales par les responsables de tous ordres ? Ou êtes-vous résolu à agir pour améliorer la vie à Saint-Trivier-de-Courtes ?

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année.



Travaux

Aire pour camping-car

« Le Clos de Bresse »

La commune aménage une aire de stationnement pour camping-car dans le parc arboré de la maison DOURY, entre le gymnase et la gendarmerie. L'entrée se fera rue de la Gendarmerie.

Neuf emplacements sont créés avec tous les services nécessaires aux utilisateurs, en partenariat avec la société CAMPING-CAR PARK. Les deux tiers de la redevance pour l'occupation d'un emplacement courte ou longue durée seront reversés à la commune. L'éclairage de cette aire sera innovant et autonome avec des panneaux solaires à LED.

Le montant des travaux subventionnables est de 146 000 €. Les subventions du Conseil départemental et de la Préfecture sont à hauteur de 40 000 €.

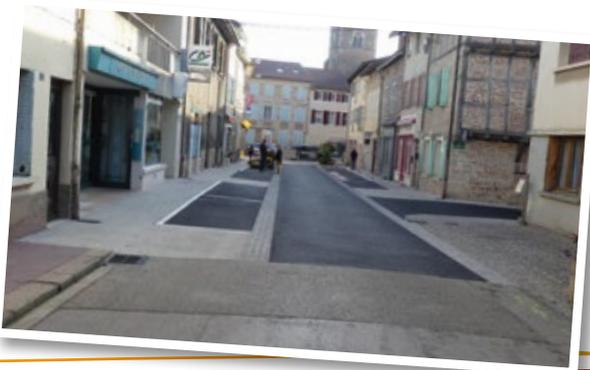
Travaux Grande Rue

La Grande Rue de Saint-Trivier-de-Courtes, depuis la rue Gambetta jusqu'à la boulangerie, est maintenant une « **zone de rencontre** » dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 20 kilomètres à l'heure. Il en est de même pour la rue des Carons. La circulation s'effectue sur une voie avec un sens prioritaire pour les véhicules entrant dans la commune.

La route de Bourg devient également une zone de rencontre depuis la rue Thiers jusqu'au carrefour vers la boulangerie. La zone de rencontre est un ensemble de voies où **les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée même si les trottoirs sont présents.**

Le marché a été attribué à l'entreprise SOCAFL pour un montant de 131 954,88 € TTC. Le marché de maîtrise d'œuvre avec ABCD est de 9 282 €.

La commune a obtenu une subvention du Fonds de Soutien à l'Investissement de 27 500 €.



Chemin piétonnier, rue du Docteur Perret

Afin de permettre aux habitants de la rue du Docteur Perret empruntant régulièrement cette voie de circuler en toute sécurité, la commune a fait aménager un chemin piétonnier partant de la maison de retraite jusqu'à la rue de la République. Un passage piéton a été créé face à la résidence autonomie « La Grange Pourret ».

Bordée d'herbe, de haies et de buissons, c'est la rue la plus « verte » de notre centre village. Le coût des travaux est de 15 221,40 € avec une subvention de 3 805 € au titre de la DETR de la Préfecture de l'Ain.



JOURNAL ELECTRONIQUE D'INFORMATION

situé rond-point de La Grenouille était arrivé en fin de contrat de location. La mairie a décidé de le remplacer par un panneau plus performant, plus grand et en couleur où pourront être diffusés des messages, des affiches, des petites vidéos, etc. La location annuelle sera un peu moins élevée que la précédente.

Actualités

Qu'est-ce que le VINCUIT ?

Elaboré en Bresse, le VINCUIT n'est pas une boisson alcoolisée comme on pourrait le penser. C'est une fabrication locale artisanale à base de poires et de pommes. Le ratio de fabrication est deux tiers de poires pour un tiers de pommes. Il faut « plumer » [peler] et épépiner les fruits.

Pour la fête du VINCUIT qui a lieu le premier week-end d'octobre chaque année, 1 700 kg de fruits sont « plumer ». Les fruits sont ensuite versés dans des chaudrons en cuivre de grande capacité et « vanlés » [remués] sans arrêt, jour et nuit, par des bénévoles qui utilisent des « pétouillons », pendant toute la durée de la cuisson qui dure environ 22 heures. Cette cuisson s'effectue à petit feu pour éviter que les chaudrons ne brûlent. À la fin, il ne reste que le meilleur du fruit et le sucre (pour 100 kg de fruits cuits, il reste 30 à 35 kg de VINCUIT). Il est mis en pots le dimanche matin pour être vendu le dimanche après-midi aux visiteurs.



Animations à la Résidence « La Grange Pourret »

Pour la 3^e année consécutive, le comité de fleurissement de Saint-Trivier-de-Courtes a organisé l'opération des « Jardins partagés », qui a pour but principal, de créer du lien social intergénérationnel avec les personnes de la Résidence autonomie de la Grange Pourret, gérée par le CCAS de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes. Cela débute dès le mois de mai où les membres du comité viennent aider les personnes de la résidence autonomie « La Grange Pourret » à planter et semer des légumes de toutes sortes : salades, carottes, haricots, tomates, poireaux, radis, choux, poivrons, persil...

Cette année, de nouvelles jardinières ont été installées et placées à la bonne hauteur. Plus vastes et mieux orientées, les récoltes ont été relativement abondantes malgré la canicule de cet été, ce qui a permis à chacun de déguster la production locale en circuit-court !

L'entretien, l'arrosage et le désherbage des jardinières sont assurés par les résidents et les membres du comité de fleurissement. Chaque résident cueillant les légumes selon ses besoins et en fonction de la production du moment.

Le jeudi matin, un groupe de membres du comité de fleurissement vient se joindre aux résidents pour participer aux travaux nécessaires et surtout prendre le temps de bavarder avec eux, autour d'un café ou des jus de fruit.



Les résidents ont confectionné une soupe de légumes, récoltés dans les jardins partagés, et participé avec eux au « marathon de la soupe » organisé par les associations scolaires à Saint-Trivier-de-Courtes.

Cet automne, les résidents ont pelé les pommes et les poires qui ont servi ensuite à faire le VINCUIT, avec l'aide des bénévoles du comité de fleurissement, qui ont œuvré en continu pendant 24 heures, pour faire cuire le mélange de fruits ! Les 450 kg de poires et pommes nécessaires au VINCUIT ont été financés par le Comité de fleurissement grâce à la subvention attribuée.

Les résidents ont aidé à mettre en pots le VINCUIT et chacun a pu repartir avec quelques pots après avoir partagé le repas servi par le comité de fleurissement, point final de ces 3 jours de fête avec les habitants de la résidence autonomie « La Grange Pourret » et les résidents de l'EHPAD qui ont pu déguster le VINCUIT avec crêpes et gaufres à l'ancienne.

Actualités

CÉCILE LA FLEURISTE

Mme Cécile CICERALE, fleuriste traditionnelle, a ouvert sa boutique au 28 Grande Rue. Affiliée au réseau FLORAJET, elle vous permet d'expédier vos bouquets dans toute la



France et dans plus de cent pays. On peut également trouver dans sa boutique un rayon d'épicerie fine, produits de l'Ain (huiles, vinaigres, bière, miel, thé...), ce qui lui permet d'afficher la marque « Saveurs de l'Ain » qui regroupe plus de 170 professionnels Aindinois. Dans quelques semaines, Cécile assurera le dépôt de colis Mondial Relay. Les jours de fermeture sont le mercredi et le dimanche après-midi.

Ô BISTROT GOURMAND

Cédric et Audrey sont les nouveaux



propriétaires du restaurant Ô Bistrot Gourmand ouvert le 21 octobre dans la Grande Rue de St-Trivier. Cédric a été chef cuisinier pendant plusieurs années chez « Rolande » à Condessiat, une référence gastronomique dans notre région.

Ils proposent une cuisine traditionnelle avec, entre autres, des grenouilles fraîches ou du poulet à la crème.

Le menu du jour est à 14,90 €.

Le restaurant est fermé le lundi soir, le mardi soir et le mercredi toute la journée. Le dimanche soir ouvert uniquement sur réservation.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 24 juin 2019, le notaire, Maître Alexandre Bonneau, a changé d'adresse et exerce au 70D



rue des Platières.

ABCD Géomètres Expert, exerçant à Saint-Trivier depuis 2012, a installé son bureau dans un local au sein de l'office notarial depuis le 1er juillet. Les deux activités qui se complètent offrent un service de proximité.

Pour toute information :

www.facebook.com/SelarIABCD,

Site : www.geometre-jura.fr

<https://bonneau-st-trivier-de-courtes.notaires.fr/>



Accueil de jour des Pays de Bresse « Lou Ve Nou »

L'accueil de jour reçoit, sur Saint-Trivier-de-Courtes, chaque lundi et jeudi, des personnes de plus de 60 ans présentant des troubles de mémoire ou des maladies neurodégénératives (Parkinson). La structure, rattachée au réseau ADMR, propose de 9h30 à 16h30, des activités destinées à maintenir l'ensemble des capacités de la personne (mémoire, coordination, concentration, tonus musculaire, gestes du quotidien...) pour favoriser le maintien à domicile. L'équipe, composée de cinq salariés, peut assurer le transport jusqu'à l'accueil de jour le matin et le retour au domicile en fin d'après-midi. Les repas sont pris sur place le midi.

Différents intervenants complètent les activités habituelles : gym douce, art floral, médiation animale, intervenants musicaux... Des visites, sorties ou repas au restaurant rythment également l'année.



Pour toute information, contacter l'infirmier coordinateur
Accueil de jour ADMR Pays de Bresse
Maladies d'Alzheimer et apparentées
220 rue de l'ancien collège
01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
Tél. 06 71 40 93 06 - accueil@fede01.admr.org

Logements Ain Habitat

Les 7 logements du bailleur social Ain Habitat sont terminés. Les locataires ont pu emménager à partir du 26 septembre dans ces logements situés Impasse du Fayolet, près du stade de multi activités sportives.



Forum des associations

Depuis 2015, la municipalité met en valeur les associations de Saint-Trivier-de-Courtes. Notre rôle est de valoriser leurs actions et de leur permettre de se faire mieux connaître aux habitants.

- ▶ **Un rendez-vous annuel** : le forum des associations s'est déroulé le dimanche 8 septembre de 9h à 12h dans la salle des fêtes.
- ▶ **un rendez-vous hebdomadaire** « la buvette du marché » : chaque dimanche, une association vous propose café et autres boissons. Les échanges sont conviviaux et amicaux.

Le dynamisme du tissu associatif est un trésor pour notre commune, où chaque habitant a sa place.



25 associations étaient présentes, et le public est venu nombreux. Un vrai succès !

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Liain
Fibre optique

Stabilité, Sécurité, Rapidité, Fluidité de connexion, Simultanéité

Accédez au Très Haut Débit à Saint-Trivier-de-Courtes

PROFESSIONNELS : Vidéo/visio-conférence, Hébergement à distance, Partage de connexion, Téléphone sur IP, Interconnexion de sites distants

Fibre Optique : Internet Très Haut Débit (1 Giga), Téléchargements ultra-rapides (Fichiers, plans, photos, images, vidéos)

PARTICULIERS : TV HD/3D/4K papier / Multi-écrans, Téléphone Fixe IP, TV sur le Net, Jeux en ligne (400 Mbps)

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

SIGA, AIN, AVERGNE - Rhône-Alpes

Syndicat Mixte de CROCU

Le syndicat gère le Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) et nos ordures ménagères collectées le vendredi matin. Il a réalisé, début octobre, une étude de caractérisation de ces déchets collectés par le camion de ramassage pour mieux connaître la composition de ce que nous jetons dans nos poubelles domestiques afin de cibler les axes que nous devons améliorer.

Il ressort de ce travail que nous devons nous améliorer pour réduire les quantités d'ordures ménagères à enfouir à Crocu, ce **qui coûte cher**. En contrepartie, augmenter les quantités de matières à recycler, **qui rapportent**, en utilisant encore plus les Point d'Apport Volontaire qui se trouvent rue Docteur Perret, avenue du Christinoz, route de la Croix Blanche et la déchèterie qui est ouverte le lundi et le mercredi après-midi, ainsi que le samedi toute la journée.

Les emballages plastiques recyclables (bouteilles, flacons, etc) sont encore trop nombreux dans les poubelles. Pour les emballages souples (sacs, suremballages, blister, barquettes...), la collectivité compétente en matière de tri, la CA3B, doit dans les mois qui suivent, mettre en place **une nouvelle collecte**. Des consignes vous seront communiquées prochainement.

Nous avons individuellement et collectivement progressé dans nos habitudes de tri mais il faut encore nous

améliorer et **opter pour des comportements encore plus responsables**, afin de préserver nos ressources, notre environnement et nos budgets.

Les foyers qui ne souhaitent plus recevoir de publicité, **peuvent demander** auprès du service déchets de la CA3B, **un STOP PUB** afin de réduire leurs déchets et d'éviter que le papier ne se retrouve dans les ordures ménagères recyclables au centre d'enfouissement de Crocu !

Pour rappel, l'État pénalise le syndicat, donc vous, avec la redevance, en appliquant une taxe (TGAP) de 42 € (54 € en 2021) la tonne de déchets qui entre au centre de stockage de déchets ultimes de Crocu. Soit pour une année, un reversement de plus de **200 000 € à l'État**. Cela vaut la peine de trier pour maîtriser cette pénalité.

Notre planète, que nous allons léguer à nos enfants, petits-enfants, est en droit d'attendre de nous tous, à Saint-Trivier-de-Courtes comme de partout dans le monde, cet effort de maîtrise des déchets.

Résultat pour Saint-Trivier-de-Courtes sur la composition de nos déchets

Pustrescibles	18,3 %
Papiers	13,3 %
Cartons	5,3 %
Composites	2,0 %
Textiles	4,4 %
Textiles sanitaires	14,8 %
Plastiques	19,3 %
Combustibles	1,5 %
Verre	1,3 %
Métaux	1,7 %
Incombustibles	0,8 %
Déchets spéciaux	0,5 %
Fines	16,9 %

Cet effort de tri doit porter sur :



13,3 % & 5,3 %

LES PAPIERS ET CARTONS

qui doivent être mis dans les Point d'Apport Volontaire (+ verre, métaux...).



4,4 %

LES TEXTILES, CHAUSSURES

même abîmés, doivent être mis dans les bornes textile à la déchèterie.



18,3 %

LES PUTRESCIBLES

ne pas hésiter à vous procurer des composteurs auprès de la CA3B au 04 74 24 75 15, pour produire chez vous du compost.



2 kg/semaine

LES DÉCHETS SPÉCIAUX

(piles, accumulateurs usés...) des bacs spéciaux sont à votre disposition à la déchèterie et dans certains commerces,



Pour tous renseignements :
CA3B, service Environnement,
gestion des déchets au numéro vert
0 800 86 10 96 appel gratuit

Infos Agglo

Travaux

Espace de la Carronnière

Conduit par la Communauté d'Agglomération, le chantier **concerne à la fois l'espace de la Carronnière et la halle**. Le bâtiment qui accueille les services du pôle territorial, les activités de plusieurs associations et des permanences sera isolé et mis aux normes d'accessibilité avec l'installation d'un ascenseur.

La **salle de musique** fera l'objet d'une attention particulière avec des **travaux d'isolation phonique** pour une meilleure acoustique. 21 places de parking seront créées et le chemin piétonnier entre la halle et le parking sera prolongé. Du côté de la halle, une petite partie du toit sera découpée pour être rehaussée et faciliter l'entrée. Le chemin d'accès sera également refait. Le chantier devrait se terminer fin janvier 2020.

Pendant les travaux, l'accueil du pôle territorial est assuré à deux pas, au **68 route de Châlon**, dans le même bâtiment que l'ADMR. **Toutes les permanences** [Mission locale jeunes, CIDFF, conciliateur de justice] **ont lieu à la mairie** de Saint-Trivier-de-Courtes, salle de réunion au premier étage. Les services du **CLIC** sont transférés dans les mêmes locaux que l'accueil de jour, au **220 rue de l'Ancien collège**.

Vers un seul mode de financement des déchets

À compter du 1^{er} janvier 2020, tous les foyers paieront la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour 90 % d'entre eux, c'était déjà le cas. Pour les autres, la taxe remplace la redevance. Pour tous, le montant évoluera de quelques euros, à la hausse ou à la baisse, suivant les situations. La taxe va apparaître sur les avis de taxes foncières envoyés en octobre 2020. Pour les habitants qui payaient la redevance, le service de collecte est maintenu dans les conditions actuelles : fréquence, jours et modes de collecte.



Assainissement route de Servignat

Les travaux ont pour objet l'**extension du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales** pour desservir un futur lotissement communal et la route de Servignat. Pour la partie eaux usées, les travaux consistent à poser 670 mètres linéaires de canalisation de collecte en grès Ø 200 mm et de créer 29 branchements. Pour les eaux pluviales, l'extension de réseau s'étend uniquement sur la partie lotissement communal avec la pose de 270 mètres linéaires de réseau béton Ø 300 millimètres. Pour cette opération le coût des travaux s'élève à 320 000 €.

Zoom

Transport à la demande

Le transport à la demande **offre un moyen de déplacement pour tous les habitants du territoire** au départ de leur commune.



Réservation trajet au 04 57 38 37 01

du lundi au samedi de 8h à 19h ou via le site rubis.grandbourg.fr.

Saint-Trivier-de-Courtes fait partie du secteur A.

Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur vers 5 pôles d'attractivité : Attignat (village), Bourg-en-Bresse (Carré Amiot), Viriat (hôpital Fleyriat), Montrevel-en-Bresse (rondpoint Intermarché), **Saint-Trivier-de-Courtes** [Pré-de-la-Dîme <https://bit.ly/2Zwfmj9>] et Route de Pont-de-Vaux, carrefour route de Grandval <https://bit.ly/2RjEmo>].

Une grille horaire est définie pour chacun des pôles d'attractivité, au départ et à l'arrivée. La liste des arrêts est à consulter sur rubis.grandbourg.fr ou à demander par téléphone au moment de la réservation. Le trajet coûte 1,30 €.

État civil

DÉCÈS

- TANGUY Jean-Claude Louis, le 24/06/2019
- MOUTON Gérard Fernand, le 04/08/2019
- MAZUY Gilbert Jean Victor, le 06/08/2019
- JACOB Danièle Nicole Renée, épouse VENET, le 14/08/2019
- BADEZ Andréa Marceline, épouse LATHUILIERE, le 17/08/2019
- CLOIX Jeannine, épouse BRAYARD, le 28/08/2019

Personnes décédées à la maison de retraite :

- BATHEDOU Lucienne Jeanne, épouse GIRAUD, le 13/07/2019
- MOISSONNIER Marie Colette, épouse ANDROZ, le 04/08/2019
- LABOUROT Gilberte Henriette Louise, épouse PLEYNET, le 22/08/2019
- CHARVET Jacques Gérard, le 27/08/2019
- DEGRANGE Suzanne, épouse RENOUD-GRAPPIN, le 06/09/2019
- SANS Victoria, épouse SUSIERRA, le 08/10/2019
- JAILLET Yves Gabriel Félix, le 22/10/2019
- LARANJEIRA Joséphina, épouse DO NASCIMENTO, le 27/10/2019
- MAGGIOTTO Carmela, épouse DAL BELLO, le 17/11/2019

Soliha

Solidaires pour l'habitat

Le Département de l'Ain met en place jusqu'en 2021 deux programmes d'aides à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap (PIG). Il s'agit de dispositifs d'accompagnement et d'aides financières pour les propriétaires occupants ayant un projet de travaux dans leur logement.

Ces programmes ciblent :

- ▶ les travaux permettant de réduire les dépenses énergétiques,
- ▶ les travaux d'adaptation du logement permettant aux personnes confrontées à des situations de handicap ou en perte de mobilité de rester à leur domicile,
- ▶ les travaux de rénovation lourde des habitations.

SOLIHA Ain, association missionnée par le département, assure le suivi et l'animation de ces deux programmes en accompagnant les particuliers du début à la fin de leur projet.

Par ailleurs, le mouvement SOLIHA vient de signer une convention de partenariat avec le groupe Action Logement dans l'objectif de pouvoir mobiliser des aides financières supplémentaires pour les propriétaires bailleurs. Les aides des programmes départementaux et d'Action Logement, mobilisées par SOLIHA Ain, sont cumulables et permettent une optimisation du financement des travaux.

Saint-Trivier-de-Courtes hier et aujourd'hui...



Grande Rue



Commune de

Saint-Trivier-de-Courtes

mairie@stdc.fr

Visitez le site de la commune
www.sainttrivierdecourtes.fr

